

*Appel à un débat public  
à Lyon le 11 décembre 2010*



**POUR LA  
LIBÉRATION  
DE LA PAROLE  
DÉTENUE PAR  
LES MURS DES  
PRISONS**

*Prisonniers, personnes passant les portes des prisons, c'est par vos seules voix que le silence qui vous est imposé pourra être décrit, interrogé et combattu. Aujourd'hui, nous voulons savoir : qu'en est-il de votre droit à vous exprimer ?*

► **Pour ceux qui sont totalement empêchés de venir prendre la parole au débat** (prisonniers ne pouvant sortir, personnels souhaitant rester anonymes) : écrivez-nous. Vos écrits, qui seront restitués le 11 décembre, permettront de vous faire entendre. Nous garantissons le respect de votre anonymat.

► **Pour les prisonniers permissionnables** : demandez une permission de sortir au juge de l'application des peines. L'OIP et des syndicats d'avocats vous soutiennent (voir argumentaire juridique joint).

► **Pour tous les autres** : venez participer au débat le 11 décembre 2010 à Lyon. L'heure et le lieu seront communiqués ultérieurement.